

Initiatives ministérielles

Mais pourquoi faire un tel gâchis? Pourquoi en arriver à réduire le déficit du gouvernement fédéral en créant un déficit social considérable? Il y a d'autres choix qui se présentent. Le ministre des Finances a d'autres choix que celui de dérober le surplus à l'assurance-chômage. Il a d'autres choix que de pelleter le déficit fédéral dans la cour des provinces en accrochant au passage les étudiants, les assistés sociaux et les personnes malades. Il a d'autres choix que d'empêcher la création de milliers d'emplois en maintenant des cotisations à l'assurance-chômage dûment élevées. Il a d'autres choix aussi que de s'attaquer aux personnes du troisième âge.

• (1155)

Et un de ces choix que nous lui répétons depuis plus de deux ans, c'est une réforme en profondeur de la fiscalité des entreprises. On le dit assez souvent, mais il a fallu que d'autres le disent à notre suite pour que le ministre commence à réaliser que, peut-être, il y avait des choses à faire de ce côté-là. Mais il y a encore un manque de volonté politique de le faire, et on cache encore une fois la vérité à la population du Québec et à celle du Canada.

Jusqu'en 1987, le ministère des Finances publiait des données sur les entreprises canadiennes qui réalisaient des profits, mais sans payer un cent d'impôt. En 1987, dernière année disponible, on parlait de 93 405 entreprises qui avaient réalisé 27 milliards de profits sans payer d'impôt. Après cela, savez-vous ce que l'on a fait? Le ministère des Finances et le ministre des Finances du temps, et encore aujourd'hui le ministre actuel des Finances, ont eu tellement honte de ces chiffres et de leur évolution—parce qu'ils sont passés du simple au triple en sept ans—qu'ils ont cessé de publier ces données.

Il y a justement un rapport du ministère des Finances, de l'année dernière je crois, si ma mémoire est bonne, en décembre, qui disait qu'il y avait 288 mesures fiscales à la disposition des entreprises canadiennes, 288 mesures par lesquelles les profits des entreprises peuvent éviter de passer en partie du côté du fisc fédéral.

Mais laissez-moi vous parler de deux de ces mesures que le ministre des Finances, s'il avait la volonté politique de le faire, s'il n'était pas lui-même, je dirais, impliqué directement dans ce merveilleux monde des grandes entreprises, pourrait mettre en branle tout de suite, pourrait en arriver à colmater les brèches de la fiscalité sans grand effort.

On parle premièrement du rapport d'impôt, deuxièmement de l'existence de paradis fiscaux et de l'absence de mesures fiscales pour empêcher le recours à des pays considérés comme des paradis fiscaux dans la planification fiscale des entreprises canadiennes.

S'agissant du rapport d'impôt, permettez-moi de citer une excellente étude réalisée en septembre dernier par les professeurs, Bernard, Lauzon et Poirier, trois chercheurs du département de sciences comptables de l'Université du Québec à Montréal.

Je les cite. On parle d'une étude réalisée auprès de 438 entreprises canadiennes. «Parmi les 438 entreprises couvertes et analysées par notre étude, nous avons trouvé que 200 d'entre elles, soit 46 p. 100, ont payé réellement moins de 20 p. 100 de leurs profits en impôt sur le revenu en 1992. Deux cents entreprises ont réussi à payer moins de 20 p. 100 d'impôt à cause de l'existence du rapport d'impôt. Sur ces 200 entreprises, 30 entreprises, soit

6,8 p. 100 de l'échantillon ont obtenu un remboursement global d'impôt de 126 millions, malgré un bénéfice de 200 millions.»

Ces 30 entreprises ont reçu un remboursement du fisc de 126 millions de dollars, alors qu'elles avaient réalisé 200 millions de dollars de profit. Est-ce que cela a de l'allure?

Je poursuis ma citation: «On note également que 51 entreprises n'ont payé aucun impôt—0 p. 100 d'impôt—alors qu'elles avaient réalisé 282 millions de bénéfices avant impôt. Sur ces 200 compagnies, 72, soit 16,4 p. 100 d'entre elles, ont payé moins de 10 p. 100 d'impôt. Ainsi, les bénéficiaires avant impôt de 2,2 milliards de dollars n'ont donné lieu qu'à un versement réel de 130 millions de dollars d'impôt, soit environ 6 p. 100 d'impôt.»

On trouve cela normal? On trouve cela normal, du côté du gouvernement, et du côté du Parti réformiste on n'en parle plus, leur nid est fait depuis longtemps. On trouve cela normal que des entreprises comme cela fassent des profits mirobolants, qu'elles ne paient pas un cent d'impôt ou très peu. On trouve cela normal que par les 288 mesures fiscales elles puissent contourner, éviter, favoriser l'évasion fiscale et qu'en même temps on coupe âprement dans le fonds d'assurance-chômage, qu'on coupe âprement dans les transferts aux provinces pour l'aide sociale, l'enseignement postsecondaire et la santé. C'est normal cela pour les libéraux et les réformistes, et qu'en même temps on continue avec une fiscalité canadienne qui n'a plus aucun sens.

• (1200)

Non seulement elle n'a plus aucun sens, lorsqu'on regarde ces faits, mais elle n'a plus aucun sens également lorsqu'on regarde tout le marché qui est en train de se développer, le marché d'échanges, de ventes, de pertes fiscales. Il y a des petites annonces tous les jours, et je n'ai eu de cesse de le répéter depuis deux ans, tous les jours. Prenez le *Globe and Mail*, prenez le *Financial Post*, prenez *The Economist*, prenez toutes les revues financières concernant les affaires et vous allez retrouver tous les jours des annonces du genre de celle-ci: «Pertes fiscales à offrir».

Imaginez, on ne vend plus des biens et des services, on vend des évasions fiscales: «Pertes fiscales à offrir», poursuit l'annonce, «notre client, distributeur de cosmétiques ayant d'importantes pertes fiscales et des biens sous-évalués cherche un acheteur en mesure d'utiliser ses déductions fiscales. Discretion assurée». Je comprends, discrétion assurée. J'aurais honte, moi, à leur place. «Veuillez communiquer avec. . .» Je ne nommerai pas la compagnie. Ce n'est pas parce que ça ne me tente pas, par exemple.

Lorsqu'on en est rendu à une situation comme celle-là où le gouvernement, le ministre des Finances, le Parti réformiste voient ces évidences, cachent à la population la réalité des choses concernant les fuites fiscales mais ne font rien depuis deux ans pour colmater ces brèches, je trouve ça tout simplement scandaleux. Il y a une deuxième façon pour les grandes entreprises et les personnes à haut revenu d'éviter de payer leur dû au gouvernement fédéral, c'est d'utiliser ce qu'on a appelé des paradis fiscaux.

D'ailleurs, en juin dernier, le *CA Magazine*, le magazine des comptables agréés du Canada, dans un article, invitait les grandes entreprises et les personnes à très haut revenu à créer des sociétés dans des pays considérés comme des paradis fiscaux. On les invitait, on invitait les comptables agréés canadiens à créer